

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 43 (1972)

Heft: 11

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Moins de logements démolis. — Au premier semestre 1972, 1645 logements ont été démolis dans les communes de plus de 2000 habitants, soit un tiers de moins que pendant la même période de l'année dernière. Quatre cinquièmes de ces démolitions concernent les villes et, en majorité, les grandes villes où, par suite de la pénurie de terrains, il n'est souvent possible de construire de nouveaux logements que sur l'emplacement d'anciens immeubles démolis. Le nombre de logements démolis au premier semestre 1972 correspond à 6 % de la production de nouveaux logements, au lieu de 10 % au premier semestre 1971.

Un milliard de francs pour la protection de l'environnement. — Les ressources consacrées à la protection de l'environnement ne cessent de croître. Selon les données statistiques les plus récentes, les pouvoirs publics ont dépensé, en 1970, 733 millions de francs pour la protection des eaux, l'élimination des ordures, l'approvisionnement en eau, etc. Depuis, ces dépenses ont encore fortement progressé à la suite de l'introduction de nouvelles dispositions légales. D'après les données officielles, la limite du milliard sera probablement atteinte en 1973.

Déplacement de la construction de logements vers les communes rurales. — Sur les 26 301 nouveaux logements construits au premier semestre 1972 dans les 595 communes de plus de 2000 habitants, 13 373, soit un peu plus de la moitié, concernent les 92 villes. Par rapport à la même période de l'année dernière, on constate un déplacement de la construction vers les communes rurales. La part des 503 communes de 2000 à 10 000 habitants dans le total des nouvelles constructions, qui était de 46,9 % au premier semestre 1971, est passée à 49,2 %. Parallèlement, la part des villes (plus de 10 000 habitants) est tombée de 53,1 à 50,8 %.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83

Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73

Membres : Jean Jobé, préfet, 2900 Porrentruy, tél. (066) 66 10 29

Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. (032) 93 12 45

Secrétaire : Hubert Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79

Bulletin

Administration : Place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81

Rédaction : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51

Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro Fr. 1.50 ; CCP 25 - 10 213

Caisse

CCP 25 - 2086